



**SOMMET NATIONAL DES FEMMES AUTOCHTONES
LES FEMMES, LA FORCE DES COLLECTIVITÉS**

**Pepsi Centre, Corner Brook, T.-N.
Les 20, 21 et 22 juin 2007**

RAPPORT SOMMAIRE

UN APPEL À L'ACTION

JANVIER 2008

Table des matières

- I. Avant-propos
- II. Message des coprésidents
- II. Introduction
- III. Contexte
- III. État de la situation
- IV. Thèmes du sommet
- V. Réunions en petits groupes
- VI. Recommandations
- VII. Rétroaction des chefs de délégation
- VIII. Conclusion
- IX. Annexes
 - 1. Documents d'orientation présentés au Sommet national des femmes autochtones
 - 2. Synopsis des communications du Sommet

AVANT-PROPOS

Le tout premier Sommet national des femmes autochtones, qui a eu lieu à Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador, du 20 au 22 juin 2007, a posé un jalon historique dans l'histoire des femmes autochtones du Canada.

Troisième d'une série de sommets autochtones, il s'inscrit dans la foulée du Sommet sur la santé des Autochtones de Vancouver, dont le premier ministre Gordon Campbell était l'hôte en novembre 2006, et du Symposium sur le développement économique autochtone de Saskatoon, auquel le premier ministre Lorne Calvert conviait les participants en novembre 2006. Le leadership dont ont fait preuve les premiers ministres, les ministres et les chefs autochtones en accueillant ces événements et en y participant démontre leur motivation à trouver des pistes de solutions aux problématiques importantes liées à la qualité de vie des Autochtones dans notre pays.

Le thème du Sommet, « Les femmes, la force des collectivités », reflète bien le rôle primordial que jouent les femmes dans la vie familiale et communautaire autochtone. Il fait aussi ressortir l'importance de discuter des difficultés existantes afin de fournir un appui à ces femmes.

Les recommandations issues du Sommet national des femmes autochtones favoriseront le dialogue et permettront une communication plus fluide entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones, les femmes autochtones et leurs chefs et la société en général. L'objectif de cette démarche est de se pencher, de façon ordonnée et globale, sur les problèmes soulevés par les femmes autochtones.

Il importe de souligner l'engagement et le travail du Comité national de planification, qui a rendu possible cette rencontre de plus de cent cinquante déléguées autochtones et de quelque cent cinquante participants des différents paliers des gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones de tout le pays. Les liens qui se sont tissés au cours de cet événement seront durables et sauront démontrer que le travail de consultation et de concertation fait toute la différence.

Les organisateurs du Sommet désirent exprimer leurs plus sincères remerciements aux femmes des Premières nations, aux Inuites et aux Métisses qui y ont participé et qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour bâtir un cercle d'espoir et de force en vue de faire progresser la situation des femmes autochtones.

Merci à l'honorable Jim Prentice et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de l'appui financier à la province, et merci aux organisations autochtones nationales qui ont participé à ce Sommet.

Sommet national des femmes autochtones

Les 20, 21 et 22 juin 2007

Rapport final

Page - 3 -

Merci également à la présidente du Sommet, Beverley Jacobs, à l'Association des femmes autochtones du Canada, au premier ministre Danny Williams et au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador d'avoir été les hôtes du Sommet.

Message du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador



L'honorable Danny Williams Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a été fier d'accueillir le tout premier Sommet national des femmes autochtones, où se sont réunies plus de cent cinquante femmes autochtones du pays pour trouver des pistes de solutions aux questions qui les touchent dans leurs collectivités respectives.

Ce rapport constitue un sommaire des interventions des femmes autochtones au cours de cet événement. Il contient vingt-neuf grandes recommandations à l'intention des gouvernements et des organisations au niveau fédéral, provincial et autochtone, qui visent l'amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones et celle de leurs collectivités.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador maintient son engagement à collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux, et territoriaux ainsi qu'avec les chefs autochtones et les femmes en vue de résoudre les problèmes des peuples autochtones. Notre gouvernement est très fier des progrès réalisés à ce jour pour la cause des femmes autochtones, résultat du leadership dont nous avons fait preuve au pays en soutenant ces dernières dans leur quête de solutions.

Le bilan du Sommet constitue une occasion incontournable pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que pour les organisations autochtones, de poser des gestes concrets pour l'amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones au Canada.

Je tiens à féliciter tous les délégués de leur ouverture d'esprit et de leurs libres témoignages sur leurs vies, leurs collectivités, leurs expériences et leurs plans d'avenir. C'est en effet grâce aux interventions de ceux qui connaissent bien les problématiques que nous pourrons élaborer ensemble des solutions appropriées. J'ai lu dans le regard de ces femmes l'espoir et la détermination. Cela m'a inspiré confiance et me permet de croire que, grâce à ces modèles de leadership, nous obtiendrons des résultats positifs.

Danny Williams, c.r.
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

Message de l'Association des femmes autochtones du Canada



Beverley Jacobs Présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada

Ce fut pour moi un plaisir d'être hôte du tout premier Sommet national des femmes autochtones aux côtés du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, l'honorable Danny Williams.

Cet événement historique qui a eu lieu à Corner Brook, T.-N., a rassemblé des femmes leaders autochtones de partout au pays dans un forum encore jamais vu. Le bilan de ces trois jours d'échanges a assurément contribué à établir les lignes directrices en vue de la résolution future des problèmes soulevés par les femmes autochtones.

Une orientation claire découle en effet des recommandations prioritaires qui portent sur des problèmes épineux comme la source de la violence dont les femmes autochtones sont victimes ou l'assurance de ressources financières suffisantes, de programmes sociaux adéquats et de logements disponibles.

De nombreuses discussions ont porté sur l'élaboration, par les organisations autochtones nationales ainsi que par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'un processus d'analyse comparative entre les sexes approprié à la réalité culturelle des Autochtones. Nous anticipons ainsi avec plaisir le deuxième Sommet national des femmes autochtones de Yellowknife l'été prochain, car je crois personnellement que ces recommandations seront au cœur de cette prochaine rencontre. Nous devons alors, comme femmes autochtones et leaders politiques, continuer à affirmer notre détermination et utiliser ces occasions historiques pour aller de l'avant.

Je me réjouis déjà du plan d'action concret qui s'orchestre à la suite du premier sommet des femmes autochtones, résultat des efforts constants que nous produisons pour soutenir des femmes et des collectivités fortes.

Beverley Jacobs

INTRODUCTION

L'Association des femmes autochtones du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont été heureux d'être les hôtes du premier Sommet national des femmes autochtones, qui a eu lieu les 20, 21 et 22 juin 2007 au Pepsi Centre de Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador, grâce au soutien financier du gouvernement du Canada. L'honorable Danny Williams, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, en était également l'hôte, ainsi que Beverley Jacobs, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC).



Dès le début des pourparlers, il fut précisé que le Sommet devait offrir aux femmes autochtones de partout au Canada un forum d'échange sur des problèmes sérieux, plutôt qu'un rassemblement de leaders politiques. C'est justement cette approche basée sur les personnes concernées qui a contribué à l'immense succès du Sommet. Même si les premiers ministres, ministres et chefs autochtones y ont assisté en grand nombre, c'est la voix des femmes autochtones qui s'est fait entendre clairement et fermement. Les politiciens étaient là pour écouter leurs messages.

L'organisation du Sommet fut assumée par le Comité national de planification, présidé par David Hughes, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires autochtones et du Labrador de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, et Sherry Lewis, secrétaire générale de l'Association des femmes autochtones du Canada. Des représentants du gouvernement fédéral et des organisations autochtones nationales (OAN) siégeaient au comité de planification, dont :

- L'Association des femmes autochtones du Canada
- Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
- Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
- Condition féminine Canada
- L'Assemblée des Premières Nations
- Le Congrès des Peuples Autochtones
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Le Ralliement national des Métis
- L'Association nationale des centres d'amitié
- Pauktuutit Inuit Women of Canada
- Le Centre national autochtone contre la violence familiale

Les membres du Comité national de planification ont échangé par téléconférence ainsi qu'à l'occasion de rencontres, dont une visite sur les lieux à Corner Brook. Ils ont travaillé de façon diligente et dans un esprit de coopération afin de déterminer l'orientation du Sommet, les sujets de discussion sur le thème principal, « Les femmes, la force des collectivités », les sous-thèmes et les points à l'ordre du jour :

Thème 1 : Santé, sécurité et bien-être

- Sujets :
- Violence faite aux femmes autochtones
 - Pauvreté et protection de l'enfance
 - Pratiques traditionnelles de guérison et bien-être
 - Protection de l'environnement

Thème 2 : Égalité et autonomisation

- Sujets :
- Reconnaissance des droits des femmes autochtones
 - Autonomisation des femmes autochtones
 - Compréhension et mise en œuvre des dispositions en matière d'égalité de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*

Thème 3 : Force, équilibre et honneur

- Sujets :
- Analyse comparative culturellement significative entre les sexes
 - Réintégration des systèmes matriarcal/patriarcal
 - Système juridique et maintien de l'ordre
 - Revitalisation et renforcement de la langue et de la culture

Les sujets abordés ont fait l'objet de présentations de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des organisations autochtones nationales. Ces organisations ont fondé leurs interventions sur les cinq priorités des femmes autochtones sous leur juridiction, qu'il leur avait été demandé d'identifier. La première préoccupation de la majorité des intervenants a été celle de la violence faite aux femmes autochtones.

Plus de cent cinquante femmes autochtones de partout au Canada ont participé au Sommet. Chacun des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux a subventionné jusqu'à cinq déléguées. Les organisations autochtones nationales ont subventionné jusqu'à dix déléguées pour représenter l'Association des femmes autochtones du Canada, le Congrès des Peuples Autochtones, Inuit Tapiriit Kanatami, Pauktuutit Inuit Women of Canada, l'Assemblée des Premières Nations/le Conseil des femmes de l'APN (20), le Ralliement national des Métis/

Quelque cent cinquante représentants officiels des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont également participé au Sommet, dont des premiers ministres, des ministres de différents paliers de gouvernement et des leaders des organisations autochtones nationales.

Le Sommet national des femmes autochtones a permis de mettre en commun un bloc de connaissances sur les problèmes auxquels doivent faire face les femmes autochtones. Plus de soixante présentations en ont fait état et ont alimenté les discussions en ateliers. Les déléguées autochtones ont pu échanger sur les recommandations exposées dans ces documents d'orientation et identifier les questions les plus épineuses et les plus urgentes. La liste de ces documents d'orientation figure l'annexe 1 et est disponible sur le site Internet du Sommet à l'adresse suivante :

<http://www.laa.gov.nl.ca/laa/naws/policy-fr.htm>

Nous souhaitons que le Sommet national des femmes autochtones soit le fer de lance d'actions concrètes qui permettront d'apporter des solutions aux difficultés auxquelles les femmes autochtones sont confrontées au Canada et ainsi de faire écho au thème du Sommet, « Les femmes, la force des collectivités ».

CONTEXTE

La présidente Beverley Jacobs a établi qu'il était impératif d'organiser un Sommet national des femmes autochtones au cours de la Rencontre des premiers ministres avec les chefs autochtones à Kelowna en novembre 2005. Au cours des réunions préparatoires à la rencontre de Kelowna (organisées en fonction de tables sectorielles), madame Jacobs avait déploré que les femmes n'aient pu présenter adéquatement leurs problématiques faute d'avoir obtenu une réponse favorable à leur demande d'une table réservée aux femmes. De plus, la demande de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) pour mettre à l'ordre du jour de cette rencontre le sujet de la violence faite aux femmes avait été rejetée, alors que l'AFAC avait déjà identifié la violence comme le problème socioéconomique endémique fondamental affectant les femmes autochtones.

À la Rencontre des premiers ministres de Kelowna, la présidente a donc lancé l'idée au premier ministre Danny Williams d'organiser un Sommet national des femmes autochtones. Ce dernier a immédiatement fait sienne cette suggestion. Les chefs des organisations autochtones nationales ont également décidé d'appuyer la tenue de l'événement. La présidente Jacobs sollicitait de nouveau des appuis pour organiser un premier Sommet lorsqu'elle écrivait en mai 2006

au premier ministre Ralph Klein pour l'exhorter à soutenir l'organisation urgente d'un sommet pendant son mandat.

Les premiers ministres de l'Ouest et du Nord se sont ensuite rencontrés le 30 mai 2006 à Gimli, au Manitoba, et y ont confirmé leur engagement à examiner les moyens à prendre pour améliorer la situation des peuples autochtones, laquelle avait fait l'objet de présentations à Kelowna. Ils ont également insisté sur leur désir de collaborer avec les leaders autochtones pour organiser, au cours des mois suivants, un sommet sur les problèmes épineux des femmes autochtones, et en particulier, sur la violence faite aux femmes.

Dans la même veine, l'honorable Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'est dit sensibilisé aux problèmes des femmes autochtones, affirmant du même coup que le gouvernement fédéral serait prêt à participer à l'organisation d'un Sommet des femmes autochtones. Cet engagement fut confirmé le 20 juin 2006 dans un communiqué de presse en provenance de son cabinet, dans lequel il était question que le gouvernement fédéral mette sur pied un processus de consultation des femmes autochtones sur les questions des biens immobiliers matrimoniaux et sur le programme de prévention de la violence familiale. Le premier ministre Jim Prentice y rapportait : « Le gouvernement partage l'inquiétude de tous les Canadiens quant à toute forme de discrimination et de violence faite aux femmes autochtones et s'engage à leur fournir tous les moyens nécessaire pour remédier à cette situation. »

À la rencontre du 25 juillet 2006 entre les premiers ministres et les chefs autochtones nationaux à Corner Brook, à Terre-Neuve, le premier ministre Danny Williams acceptait d'être l'un des hôtes, avec la présidente Beverly Jacobs, du Sommet national des femmes autochtones qui aurait lieu au Pepsi Centre de Corner Brook les 21 et 22 juin 2007.

À la suite de cette décision, madame Jacobs écrivait aux premiers ministres pour leur demander de tenir des rencontres ou sommets régionaux sur leurs territoires en vue de l'élaboration de l'ordre du jour et des sujets de discussion du Sommet. Des sommets, des rencontres et d'autres types de forums furent organisés dans plusieurs régions, lesquels ont contribué à fournir au Comité de planification la liste des priorités à inclure dans l'ordre du jour.

Le gouvernement fédéral a également accepté d'aider financièrement la province de Terre-Neuve-et-Labrador à accueillir cet événement. Il a aussi fourni les appuis nécessaires aux organisations autochtones nationales afin qu'elles puissent prendre aux activités du Comité de planification et assurer la participation de leurs déléguées et représentants officiels au Sommet.

La collaboration entre les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et les organisations autochtones nationales a prouvé que de grandes choses peuvent s'accomplir dans un esprit coopératif.

ÉTAT DE LA SITUATION

Avant le début des ateliers de discussion sur les priorités, Beverley Jacobs a présenté un résumé des rencontres régionales ainsi que des thèmes choisis. Par la suite, chacune des leaders des organisations autochtones nationales a pris la parole pour présenter aux déléguées une vue d'ensemble des priorités de leurs groupes respectifs :

- Kathleen McHugh, présidente, Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations
- Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami

- Rosemarie McPherson, Women of the Métis Nation
- Lillian George, Congrès des Peuples Autochtones
- Martha Greig, présidente, Pauktuutit Inuit Women of Canada
- Vera Pawis Tabobondung, présidente, Association nationale des centres d'amitié

Les présentations de ces femmes autochtones ont inspiré les déléguées et donné le ton aux échanges qui ont suivi dans les ateliers.

THÈMES DU SOMMET

Le Comité national de planification a structuré le Sommet en trois thèmes principaux retenus à partir de la rétroaction obtenue des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que des organisations autochtones nationales. Chacun de ces thèmes contenait trois ou quatre sujets principaux soumis à l'étude des déléguées dans le cadre de différentes sessions :

Thème 1 : Santé, sécurité et bien-être

Le but de la discussion sur ce thème était d'élaborer des stratégies et de formuler des recommandations visant à s'attaquer au problème des conditions de santé des femmes autochtones.

- Sujets :
- Violence faite aux femmes autochtones
 - Pauvreté et protection de l'enfance
 - Pratiques traditionnelles de guérison et bien-être
 - Protection de l'environnement

Thème 2 : Égalité et autonomisation

Le but de la discussion sur ce thème était d'élaborer des stratégies et de formuler des recommandations visant à donner aux femmes autochtones les moyens d'accéder à l'égalité des droits et au leadership de leurs collectivités.

- Sujets :
- Reconnaissance des droits des femmes autochtones
 - Autonomisation des femmes autochtones
 - Compréhension et mise en œuvre des dispositions en matière d'égalité de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*

Thème 3 : Force, équilibre et honneur

Le but de la discussion sur ce thème était d'élaborer des stratégies et de formuler des recommandations visant à étudier de façon approfondie les expériences vécues par les femmes autochtones et à faire en sorte que ces dernières soient reconnues comme des sources de force dans leur milieu familial et communautaire.

- Sujets :
- Analyse comparative culturellement significative entre les sexes
 - Réintégration des systèmes matriarcal/patriarcal
 - Système juridique et maintien de l'ordre
 - Revitalisation et renforcement de la langue et de la culture

RÉUNIONS EN PETITS GROUPES

Le Sommet fut organisé de façon à permettre aux déléguées autochtones d'échanger en petits groupes sur leurs priorités pour chacun des thèmes. Les cent cinquante déléguées ont ainsi été réparties en groupes de vingt-cinq pour chacune des réunions animées par deux professionnels chargés d'orienter les échanges et de formuler les principales recommandations des groupes. Toutes les déléguées autochtones ont eu l'occasion de s'exprimer sur chacun des thèmes abordés. Un nombre limité d'observateurs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que des chefs autochtones et des représentants officiels, ont pu assister aux échanges de chacun des petits groupes.

Les animateurs suivants ont guidé les déléguées dans leurs discussions en petits groupes :

Animatrice en chef – Mme Judy White

Animateurs :

Mme Patricia Baxter

Mme Andrea Williams

Mme Michelle Kinney

Mme Edwina Wetzel

Mme Michelle Leclair-Harding

Mme Irene Goodwin

Mme Elisapi Davidee-Aningmiuq

Mme Sara Tuckatuck Bennett

Les réunions en petits groupes se sont déroulées comme suit :

DÉROULEMENT – RÉUNIONS EN PETITS GROUPES

1. Présentations (10 min.)

- a. Animateur
- b. Participants

2. Session (5 min.)

- c. Règles
- d. Objectifs
- e. Déroulement



3. Présentation des recommandations (15 min.)

Animateur : Explication des recommandations, des thèmes, des sujets et des grappes.

Question : Désirez-vous ajouter quelque recommandation que ce soit sur un sujet particulier?

4. Répartition en petits groupes selon les sujets (30 min.)

Tâches : Identifier les trois principales priorités relatives au sujet abordé.

Pourquoi avoir identifié ces trois priorités?

Quel est le message-clé relatif au sujet abordé?

5. Rapport en plénière (30 min.)

Chacun des groupes de discussion fait un rapport sur ses trois recommandations et sur le message-clé issus des échanges.

6. Question au sujet du message-clé : Si vous n'aviez qu'un message-clé à choisir par thème, lequel vous paraîtrait le plus important?

7. Validation en grand groupe ou établissement de l'ordre de priorité (10 min.)

Question : Parmi les douze priorités énoncées, quelles sont les trois principales?

RECOMMANDATIONS

Cent trente-sept recommandations ont été présentées par des femmes des Premières nations, des Inuites et des Métisses. De ce total, cinquante-neuf ont été jugées prioritaires et vingt-neuf ont été regroupées par thèmes et identifiées comme étant celles qui nécessitaient des actions immédiates.

Les déléguées autochtones ont présenté l'ensemble des énoncés de principes suivants :

- **Redéfinir la notion d'« Autochtone » afin de n'exclure personne** : Notre notion d'Autochtone se veut ouverte à tous les groupes et à tous les Indiens, qu'ils soient inscrits ou non inscrits, vivant ou non dans des réserves et en milieu urbain ou isolé – membres des Premières nations, Inuits ou Métis.
- **Investir dans les peuples autochtones** : Reconnaître les besoins des peuples autochtones en ressources de toutes sortes afin de développer leurs compétences et un environnement propice à l'élaboration de solutions saines pour le Canada. Pour ce faire, il faut investir dans l'avenir des femmes autochtones.
- **Investir dans l'avenir des femmes autochtones** : Respecter toutes les priorités, ainsi que la diversité des femmes autochtones. Les inclure dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de tout plan d'action ou de politique future, reconnaître les méthodes traditionnelles et investir dans l'amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones, qui doivent disposer des ressources et des moyens de se réapproprier leur rôle traditionnel au sein de leurs familles, de leurs collectivités et de leurs nations.
- **Investir dans la collectivité afin de l'habiliter à régler les problèmes qu'elle juge prioritaires** : Amener tous les paliers de gouvernement (les trois paliers de gouvernement au pays ainsi que les gouvernements autochtones) à apporter les correctifs qui s'imposent aux conditions de vie sociale, économique et politique des femmes autochtones et de leurs familles en : a) créant un fonds pluriannuel (10 à 15 ans) destiné à répondre aux besoins globaux des collectivités, qui soit adapté à leurs cultures et élaboré par eux-mêmes; et b) allouant des ressources aux collectivités afin d'améliorer leur niveau de connaissances, de les former et de renforcer leurs capacités à mettre sur pied et à gérer des programmes adaptés à leur réalité, ainsi qu'à former les fournisseurs de services non autochtones.

- **Établir une relation évolutive avec les femmes autochtones en favorisant :**
 - ✓ Leur implication active et constructive à tous les niveaux.
 - ✓ Le développement de leurs aptitudes, le renforcement de leurs capacités, leur motivation et leur leadership.
 - ✓ Leur perfectionnement continu, base du développement de leurs aptitudes à régler les problèmes dans leurs collectivités.
 - ✓ La prestation de services de soutien aux femmes autochtones par leurs semblables.

Thème : Santé, sécurité et bien-être

Les six recommandations prioritaires suivantes ont été massivement appuyées par les femmes autochtones :

1. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent augmenter les moyens financiers dédiés aux initiatives de lutte contre la violence familiale et aux programmes de prévention des abus; fournir davantage de ressources financières et de soutien stratégique à des programmes nationaux révisés visant la prévention, les soins, les initiatives de guérison et de traitement et l'aide pour contrer la violence familiale et prévenir les abus; et allouer des ressources additionnelles pour mettre sur pied des programmes et des services visant à prévenir l'abus sexuel d'enfants et d'aînés.
2. Donner priorité dans tous les secteurs à la prévention et à l'abolition de la violence faite aux femmes autochtones. Dans le domaine de la santé, cela implique des services pour la sexualité et la santé génésique, et plus particulièrement, des programmes d'éducation sexuelle et d'information sur le VIH/sida, ainsi que des services de sensibilisation, de prévention et de promotion. Dans le domaine de l'éducation, et en particulier au niveau postsecondaire, cela implique la mise sur pied de moyens adaptés aux besoins particuliers des femmes autochtones, comme le logement et le soin des enfants, ainsi que des moyens de les rendre moins vulnérables à la violence tout en créant pour elles des possibilités d'autonomie financière. Dans le secteur du logement, cela signifie un financement adéquat des refuges et des maisons d'hébergement transitoires dans les régions où ces services ne sont pas couramment offerts aux femmes autochtones.
3. S'assurer que des ressources sont disponibles pour régler toute situation exerçant une influence négative sur le bien-être des femmes autochtones, comme la pauvreté, l'absence de logement, la violence sexuelle et raciale, le chômage, les familles monoparentales, le manque de soins de santé et les problèmes liés à l'isolement ou à la vie urbaine.

4. Élaborer des stratégies basées sur toutes les conditions socioéconomiques requises pour créer un environnement propice à l'intégration des femmes autochtones à la vie économique. Par exemple, le soin des enfants, des logements adéquats, des mesures pour enrayer le racisme basé sur le sexe et l'assurance du droit fondamental de vivre dans un environnement sans violence sont des facteurs primordiaux à prendre en considération. Les inégalités dont sont victimes les femmes autochtones doivent être abolies dans tous les secteurs, ce qui implique le recours à une approche intégrée de l'égalité entre les sexes.
5. Reconnaître et comprendre le rôle et la valeur des connaissances traditionnelles autochtones en matière de reproduction, de grossesse et d'accouchement. Prendre en considération la perte de continuité dans les soins aux membres de leurs familles et de leurs collectivités et dans l'engagement communautaire de celles qui doivent partir de leur communauté vers la fin de leur grossesse pour aller accoucher; l'importance du rôle des femmes autochtones dans l'éducation des jeunes femmes sur les aspects physiques de leur féminité et dans la transmission des rites qui y sont associés; et le besoin d'élaborer une stratégie globale pour la promotion de l'inclusion de la jeunesse autochtone à la préparation et à la diffusion de politiques, de programmes et de services qui les concernent.
6. Les femmes autochtones doivent s'engager fermement dans la gérance des questions environnementales touchant l'eau, la terre, la nourriture, la qualité de l'air, les médicaments et l'accès aux connaissances traditionnelles sur l'utilisation des ressources et leur partage, afin de concilier traditions et responsabilités du monde moderne.



Thème : Égalité et autonomisation

- **Reconnaissance des droits des femmes autochtones**
- **Autonomisation des femmes autochtones**
- **Article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés***

Les douze recommandations prioritaires suivantes ont été massivement appuyées par les femmes autochtones :

7. Les organisations de femmes autochtones nationales et régionales (OAN) doivent obtenir les ressources nécessaires en vue de l'élaboration, de l'implantation et du contrôle d'un plan stratégique à long terme couvrant tous les domaines d'intervention, lequel doit être axé sur les femmes autochtones (développement social et économique, etc.). Les ressources allouées doivent refléter la réalité de chacune des collectivités ou de chacune des régions géographiques.
8. Des actions concrètes doivent être entreprises pour éliminer tout sexisme des textes juridiques, notamment de la *Loi sur les Indiens*, de la réforme du droit coutumier et de la famille, du Projet de loi C-31 et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les participantes veulent obtenir l'assurance que les droits – ancestraux ou issus de traités – des femmes autochtones décrits à l'article 35(4) soient reconnus et protégés.
9. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent clarifier certains aspects de la législation afin que les programmes et les services qu'ils fournissent le soient indépendamment du statut ou du lieu de résidence des bénéficiaires et que leurs prestations fassent l'objet d'ententes particulières.
10. Les étapes d'un plan pluriannuel global relatif à l'éducation et à la consultation des collectivités doit être élaboré avant l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
11. Les femmes autochtones doivent prendre une part active dans leur quête d'autonomie, et l'élaboration de politiques de reconnaissance de leur rôle primordial et unique au sein des gouvernements autochtones s'impose.
12. L'indépendance économique des femmes des Premières nations, des Métisses et des Inuites est un objectif prioritaire.
13. Les possibilités de formation des femmes autochtones doivent être améliorées en leur donnant accès à des programmes à prix abordables et en leur fournissant de meilleures ressources financières.

14. L'équité entre les sexes est un droit fondamental qui doit sous-tendre toute politique ou loi lorsqu'il y est question du caractère distinctif des femmes des Premières nations, des Métisses et des Inuites.



15. La loi fédérale sur les Biens immobiliers matrimoniaux dans les collectivités doit être adoptée afin que les femmes autochtones puissent exercer leurs droits sur leurs biens immobiliers en cas d'éclatement du mariage. Les solutions proposées doivent être étudiées afin de prévenir toute iniquité pour les femmes autochtones.

16. Le gouvernement fédéral doit adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones et collaborer avec le Forum permanent et les organisations de peuples autochtones.

17. Les paliers de gouvernement doivent collaborer étroitement avec les Premières nations, les Métis et les Inuits afin de leur donner les outils nécessaires pour assurer leur propre gouvernance, le renforcement de leurs capacités et leur responsabilisation, tout en mettant l'accent sur le soutien des rôles des femmes autochtones.

18. Les langues autochtones font partie de l'identité de ces peuples et sont l'essence même du maintien de leur culture. Le financement d'un programme de langues est essentiel pour permettre la rétention de la langue de plusieurs nations.

Thème : Force, équilibre et honneur

- **Analyse comparative culturellement significative entre les sexes**
- **Système juridique et maintien de l'ordre**
- **Revitalisation et renforcement de la langue et de la culture**

Les onze recommandations prioritaires suivantes ont été massivement appuyées par les femmes autochtones :

19. Les OAN et tous les paliers des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent instaurer des politiques culturellement significatives basées sur une approche intégrée de l'égalité afin que les femmes autochtones puissent être en mesure d'évaluer l'impact de toute loi, politique, programme ou service sur leurs collectivités.

- La protection de la propriété intellectuelle et la transmission des connaissances autochtones doivent être respectées et, par conséquent, être incluses dans des politiques basées sur une approche intégrée de l'égalité.
20. L'adoption d'une approche culturellement significative basée sur une approche intégrée de l'égalité dans le cadre de l'élaboration de toute loi, politique et programme de tous les paliers de gouvernement permettrait une plus juste compréhension de la situation actuelle et mènerait à des actions plus globales et inclusives.
 21. Une participation optimale des femmes autochtones à tous les niveaux décisionnels s'avère primordiale et donnerait lieu à l'élaboration de lois, de politiques et de programmes pleinement adaptés aux besoins des Autochtones.
 22. Une stratégie d'apprentissage continu doit être mise en place dans les secteurs-clés du développement du jeune enfant, de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que du développement et du maintien des compétences, en gardant à vue la situation unique des femmes autochtones.
 23. Tous les paliers de gouvernement ainsi que les organisations autochtones devraient faire le nécessaire pour éliminer les causes de la surreprésentation des femmes autochtones dans le système de justice pénale.
 24. Toutes les OAN doivent travailler ensemble et en partenariat avec tous les paliers de gouvernement et les diverses organisations pour que : a) les services existants aux victimes de crimes soient adaptés aux besoins des Autochtones; et b) les services existants et les infrastructures respectent l'approche traditionnelle de la justice chez les Autochtones. Les policiers, les juges et les avocats doivent connaître l'histoire des lois et des politiques ayant exercé une influence sur les peuples autochtones au Canada, et en particulier sur les femmes, ainsi que sur les facteurs-clés de la présence des femmes autochtones dans le système de justice pénale.
 25. Une approche stratégique du phénomène des gangs dans les collectivités des Premières nations et dans les centres urbains doit être élaborée afin de réduire le nombre de gangs et de contrôler leurs méfaits, ainsi que d'enrayer le recrutement de jeunes Autochtones dans ces gangs.

26. Les collectivités autochtones doivent être soutenues dans l'implantation et la diffusion continues de mesures de justice réparatrice basées dans les collectivités autochtones sur la collaboration et la coopération, lesquelles devraient être favorisées dans toute collectivité où il serait possible de les implanter.
27. Le gouvernement fédéral (à cause de l'impact de ses politiques d'assimilation sur la rétention des langues autochtones dans les pensionnats) doit octroyer des fonds pour la revitalisation des langues autochtones par l'entremise de programmes particuliers pour les adultes, les jeunes et les enfants.
28. La reconnaissance des guérisseurs traditionnels et le soutien de leurs pratiques, le développement de politiques et de programmes avec la collaboration des femmes autochtones et un dialogue renforcé entre les guérisseurs autochtones et les fournisseurs de soins de santé non autochtones s'imposent.
29. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie pour permettre aux femmes autochtones de se réappropriier leurs rôles traditionnels, de transmettre leurs connaissances ancestrales, de faire renaître leur culture et leurs collectivités en leur fournissant des moyens supplémentaires pour effectuer les recherches nécessaires en vue de l'enseignement de ces notions.

RÉTROACTION DES CHEFS DE DÉLÉGATION

1. L'honorable Danny Williams, premier ministre de Terre-Neuve-et Labrador

Le premier ministre Danny Williams rapportait que le Sommet avait été décrit comme un événement moteur de changement. « Je vous avais prévenu que je prêterais une oreille attentive et je l'ai fait. L'un des commentaires m'a frappé dès le début : Je suis le chef dans ma maison. Cela m'a vraiment marqué. Nous pouvons y parvenir : voilà une autre intervention marquante lorsqu'on parlait de famille, de relations entre les gens et de l'importance du travail. D'inclure tous les membres d'une collectivité est un facteur critique. Le statu quo est inacceptable. Essayez de comprendre qui nous sommes! Faites appel au Créateur. Écoutez ce que nos aînés ont à vous dire. Donnez-nous les outils nécessaires et on s'occupe du reste. Oui, ce fut vraiment un événement-clé. Les gestes ont pesé plus lourd que les mots. Travaillons ensemble, ensemble, nous pouvons remuer mer et monde. L'échec n'est pas acceptable. Il en va de notre avenir, de celui de nos enfants. Cela en vaut la peine, nos actes feront toute la différence. Vous pouvez être celui que vous voulez être. Nous devons passer aux actes maintenant. Nous avons besoin de vous pour nous guider. Le génie, le pouvoir et la magie sont dans l'audace. Assez, c'en est assez. La violence est inacceptable. La pauvreté mène à la perte de nos moyens. Nous sommes des femmes, écoutez-nous rugir. Ne nous prenez pas pour acquis. Lorsque vous montez au sommet d'une montagne, vous pouvez ensuite vous reposer. Il faut travailler fort pour réussir sa vie. Ce sommet a traité d'attitude positive. Les étoiles étaient avec nous. »

Le premier ministre a affirmé que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador analyserait attentivement chacune des recommandations présentées au Sommet, car toutes sont fondées.

2. L'honorable Jim Prentice, C.P., c.r., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits

« Je reconnais depuis longtemps déjà le rôle primordial des femmes autochtones, qui se retrouvent au cœur de la vie émotionnelle et spirituelle de leurs familles et de leurs collectivités, et je leur rends hommage.

Au fil des nombreuses contributions tous azimuts que vous, femmes autochtones, faites quotidiennement, vous incarnez la vérité derrière le thème de ce Sommet, « Les femmes, la force des collectivités ».

C'est pourquoi nous sommes tous conscients que l'amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones est le facteur-clé du renforcement et du bien-être de leurs familles et de leurs collectivités. »

3. Beverley Jacobs, présidente, Association des femmes autochtones du Canada

« Il y a quelques années, nous avons eu une vision. Des femmes leaders autochtones et les gouvernements d'un océan à l'autre se rencontraient pour échanger sur des questions critiques affectant nos collectivités. J'ai partagé ce rêve avec le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, et ensemble, nous avons collaboré à la réalisation de ce rêve devenu réalité avec le Sommet national des femmes autochtones de Corner Brook. Mais ce Sommet fut plus qu'une simple rencontre dans une salle, plus qu'une simple discussion.

Ce premier Sommet du genre a donné la chance aux personnes responsables de l'élaboration de politiques, aux législateurs et aux gouvernements de bien comprendre les problématiques identifiées par les femmes autochtones, mais aussi de saisir pleinement leurs implications. En effet, seule une solide compréhension des points de vue des femmes autochtones sur ces questions endémiques permettra de bien orienter les futurs échanges, d'élaborer des politiques, de planifier des programmes et de légiférer comme il se doit.

Je suis émue de vous annoncer que nous repartons de ce Sommet avec vingt-neuf recommandations prioritaires présentées par les déléguées autochtones. Ces recommandations reflètent notre vision des choses afin d'améliorer la qualité de vie des femmes autochtones et de leurs familles. En effet, les femmes ne devraient plus être victimes de discrimination entre les sexes, de racisme ou d'autres formes d'oppression. L'implication des organisations autochtones dans le processus politique d'une façon soutenue et significative constitue le premier jalon à poser pour faire évoluer les demandes des femmes autochtones. »

4. Kathleen McHugh, présidente, Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

« En janvier 2005, le Conseil des femmes soumettait à la Commission du renouvellement de l'APN une demande de changements structuraux et procéduraux afin d'améliorer la représentativité des femmes autochtones des Premières nations.

Un cadre d'analyse comparative entre les sexes fut alors élaboré afin de guider l'APN dans cette démarche. Il fut unanimement accepté à l'assemblée spéciale des chefs du mois dernier, qui a eu lieu à Gatineau, au Québec.

Ce cadre d'analyse est un outil essentiel pour le renouvellement déjà amorcé de l'APN. Il fera en sorte que les besoins et la situation des femmes des Premières nations serve de toile de fond à l'élaboration de politiques et de programmes appropriés.

Le Centre canadien de la statistique juridique indiquait que les femmes vivant dans des réserves étaient plus exposées à être victimes d'agressions physiques, et sept fois plus exposées à des agressions sexuelles. Cette situation est tout simplement inacceptable.

L'évolution du domaine de la citoyenneté est au centre du problème. C'est pourquoi les femmes des Premières nations doivent rapidement se réapproprier leurs rôles traditionnels ainsi que leurs rôles légitimes au sein de leurs collectivités.

Une fois cette étape franchie, nous serons mieux outillées pour contrer la violence faite aux femmes et la paternité non déclarée, pour ensuite établir les règles régissant les biens immobiliers matrimoniaux.

Nous revenons sur nos formes traditionnelles de gouvernance et les analysons afin d'intégrer les aspects qui leur sont uniques et viables au cadre actuel de fonctionnement.

Nos aînés nous répètent souvent que les leçons de l'histoire doivent être utilisées pour façonner le présent et que le savoir des sages doit faire partie de notre bagage de connaissances actuelles, car tout savoir a une valeur en soi.

Nous, au Conseil, partageons ce cadre de référence avec tous les gouvernements, et même avec nos homologues œuvrant sur le plan international. »

5. Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)

« L'aîné Jackson m'a fait comprendre une notion avec laquelle j'ai grandi et qui est encore vraie : C'est à force de volonté et de détermination qu'on atteint finalement le but qu'on s'était fixé. Mais cela requiert beaucoup de travail. Je me souviens que mes parents et mes grands-parents m'ont appris à travailler fort. Lorsque certains me demandent maintenant comment j'ai pu réaliser tout ce que j'ai fait dans ma vie, je leur réponds que c'est le résultat d'un travail acharné. Nous demandons ainsi au gouvernement de travailler en partenariat avec nous parce que nous avons besoins d'outils pour atteindre le but que l'on s'est fixé. Et je suis ravie que les autres premiers ministres aient offert d'organiser une seconde conférence.

Au cours d'une entrevue de la SRC hier, on m'a posé une question à laquelle j'ai eu du mal à répondre, malgré le fait qu'elle ait été toute simple : En quoi cette conférence diffère-t-elle des autres? Nous ignorons souvent comment les choses vont se dérouler. J'ai donc tenté d'imaginer les familles assises chez elles, se demandant pourquoi nous nous rassemblions et quelle différence tout cela ferait-il dans leurs vies. J'ai alors répondu que c'était l'engagement dont j'étais témoin, non seulement de la part des Autochtones, mais aussi des leaders. La clé du succès n'est pas de parler seulement de mise en œuvre, mais plutôt d'aller au bout des actions que nous nous sommes engagés à accomplir.

Chez les Autochtones, la vie des uns est intimement reliée à celle des autres. À partir du moment où nous trouverons des solutions à la violence faite aux femmes, nous commencerons à tisser des liens entre parents et enfants, à améliorer les relations entre les hommes et les femmes et conséquemment, à améliorer le bien-être des familles. Si la santé des individus s'améliore, celle de la collectivité suivra. Nous devons garder en mémoire ceux qui démontrent de la force et contribuent à l'effort collectif pour réaliser des choses et nous devons suivre leur exemple. Je tiens à remercier le premier ministre Danny Williams et Bev Jacobs d'avoir initié cette conférence. C'est un grand départ. »

6. Rosemarie McPherson, porte-parole national, Women of the Métis Nation

« Nous sommes heureuses de participer à cette rencontre unique dans l'histoire du pays. Nous espérons sincèrement que tous les paliers de gouvernement travailleront en étroite collaboration avec les organisations de femmes autochtones nationales pour mettre en œuvre les recommandations issues de ce Sommet.

Dans l'esprit des Métisses, la notion de santé dépasse celle de la santé physique. La santé inclut le bien-être physique, émotif, spirituel et environnemental des individus, mais aussi des familles et de notre collectivité entière. Les Métisses croient que la recherche d'une solution holistique, combinée à la collaboration de tous les paliers de gouvernement, constituent la clé de voûte de la résolution de leurs problèmes de santé et de bien-être. Les femmes de la nation métisse s'entendent sur la nécessité de pallier à la marginalisation économique des femmes autochtones, ainsi que de leur rendre accessible l'éducation et la formation continue. Les femmes autochtones doivent avoir en mains les moyens de réaliser leurs objectifs, car lorsqu'elles réussissent, c'est toute leur collectivité qui réussit.

Nous encourageons les femmes à appuyer ce Sommet. C'est un tournant dans l'histoire. Nous croyons en un partenariat entre les femmes autochtones, les différents paliers de gouvernement et les autres

organisations autochtones nationales afin d'identifier les priorités et de trouver des pistes de solution aux problèmes des femmes autochtones au Canada. Nous voulons poursuivre sur cette lancée. Nous recommandons une rencontre annuelle des organisations de femmes autochtones nationales afin qu'elles échangent sur leurs expériences réussies afin que dans cinq ans, nous nous réunissions de nouveau avec les différents paliers de gouvernement pour faire rapport de nos réalisations. Nous croyons que les liens tissés au cours de ce processus seront bénéfiques aux femmes autochtones des générations futures. »

7. Lillian George, Congrès des Peuples Autochtones (CPA)

« Nous devons mettre un terme à des habitudes de blâme et de victimisation pour adopter une nouvelle philosophie basée sur l'engagement et le leadership. Nous devons cesser de demander aux autres ce qu'ils ont fait pour nous et nous demander plutôt ce que nous pouvons faire pour nous-mêmes. Nous devons sans cesse nous poser cette difficile question, et la poser à nos leaders, tant et aussi longtemps que toutes les femmes autochtones, qu'elles vivent ou non dans des réserves, dans un milieu urbain ou isolé, ou qu'elles fassent partie des Premières nations, des Métis ou des Inuit, puissent affirmer avec conviction que leurs conditions de vie actuelle se sont améliorées. Que leur vie est pavée de paix, de santé, de sécurité et de prospérité et qu'elles entrevoient leur avenir de façon optimiste, à chance égale avec tout autre citoyen de ce grand pays qu'est le nôtre.

Un événement comme le Sommet national des femmes autochtones marque le début d'une nouvelle ère pour les femmes autochtones, soit le rétablissement de leur droit au leadership, à l'égalité et à l'honneur. »

8. Martha Greig, présidente, Pauktuutit Inuit Women of Canada

« Ce fut pour moi un plaisir de représenter les Inuites à ce tout premier Sommet national des femmes autochtones et de constater l'ampleur de l'appui que cet événement a obtenu auprès des politiciens et des fonctionnaires.

Pauktuutit Inuit Women of Canada est l'une des deux organisations nationales qui reconnaissent les besoins urgents des femmes et qui en ont fait leur priorité. Nous nous sommes impliquées dans la résolution de la crise vécue par les Inuites et leurs familles depuis plus de vingt ans, et dont les tenants et aboutissants ont été présentés dans le cadre de cette rencontre, sans toutefois obtenir le soutien financier et politique nécessaire pour la résoudre. Les problèmes reliés à la violence, à la pauvreté, aux soins et au bien-être, à la protection de l'environnement et à l'égalité font encore partie de notre quotidien.

Nous demeurons par contre optimistes quant à l'avenir des recommandations présentées à nos leaders des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue de l'amélioration de la qualité de vie des Inuites et de leurs familles. Les quatre recommandations présentées font état des demandes des femmes au fil des ans.

Tout d'abord, j'ose espérer que la problématique entourant les conditions de vie de nos enfants sera sérieusement examinée après tous ces échanges, puisque la moyenne d'âge de la communauté inuite est de moins de vingt ans. Les Inuites qui élèvent la nouvelle génération sont les gardiennes de l'espoir.

En deuxième lieu, tout comme les Japonais ne sont pas des Chinois ou les Italiens, des Irlandais, les Inuits ne font pas partie des Premières nations. Notre culture, notre langue, notre structure sociale, notre gouvernance et notre environnement physique sont à la fois uniques et différents de ceux de ces peuples. Gouvernements, cessez de nous mettre tous dans la même catégorie. Il est pour nous fondamental d'être reconnus, particulièrement lorsqu'il est question d'avoir voix au chapitre et de parler de ressources.

En troisième lieu, des partenariats sont primordiaux pour venir à bout de la crise que nous vivons en ce qui a trait aux problèmes de santé et aux préoccupations sociales et économiques. Nous devons travailler à établir des partenariats basés sur des obligations de résultats et une responsabilisation pour nos collectivités éloignées accessibles par air. Nous nous y engageons et défendons ce principe.

En quatrième lieu, et non le moins important, nous devons protéger notre environnement si nous voulons léguer quelque chose à nos descendants. Les changements climatiques, leur impact sur la santé des animaux qui sont la source première de notre nourriture et la menace de l'extinction des cheptels déstabilisent et remettent en question tout notre mode de vie. Cette question doit être notre principale priorité à tous.

Ces thèmes sont vastes et génériques. Ils ne doivent pas être endigués par le secteur privé ou faire l'objet de refoulements politiques de la part d'agences gouvernementales. Ils doivent plutôt être traités de façon globale et intégrés à tous les programmes mis en œuvre par ou pour les Inuits. »

9. Vera Pawis Tabobondung, présidente, Association nationale des centres d'amitié

« Nous visons l'égalité et la justice et mettons en commun toutes les ressources de notre intelligence, ainsi que notre sagesse, notre amour, notre respect et notre courage pour sortir des sentiers battus, des ornières dans lesquelles nous nous sommes enlisés, afin de voir les choses avec

honnêteté, humilité et vérité. Rien ne peut fonctionner sans vérité. Il faut aller au fond des choses, au-delà des témoignages passionnés, pour se concentrer sur ce qui est bon pour chacun d'entre nous. Non pas que je ne croie pas à la reconnaissance de chacun d'entre nous, mais je veux que l'on réussisse à mettre en commun les idées de tous, parce que c'est la seule et la meilleure façon que le Créateur nous ait donnée de faire valoir notre volonté. Je souhaite ainsi que l'on puisse préparer un ensemble de propositions à l'intention des premiers ministres en leur disant : voici, présentez ceci aux autres premiers ministres qui ne comprennent toujours pas la situation dans laquelle nous nous trouvons et que nous, Autochtones, avons tenté de leur expliquer depuis des siècles.

Ce Sommet fut l'occasion de se rencontrer en personne et de se saluer dans le respect. Ce fut une rencontre remplie d'émotion et de spiritualité. Je tiens à vous remercier de tous les sacrifices que vous avez faits afin de nous permettre de partager ensemble quelques jours qui nous ont donné espoir que nos jeunes auront une meilleure qualité de vie et ce, grâce au temps d'arrêt que nous aurons pris pour nous asseoir à l'écoute de l'autre, pour nous engager dans une cause et en entreprendre les prochaines étapes. »

10. L'honorable Kerry Irvin-Ross, ministre, Vie saine Manitoba, ministre responsable des Personnes âgées et ministre responsable, Enfants en santé, Manitoba

« Toutes les déléguées ont présenté un grand nombre d'actions à entreprendre, dont le message sous-jacent était clair et limpide: faire comprendre aux premiers ministres que la piste de solution réside dans la coopération et la collaboration et qu'il n'y a pas qu'une solution à entrevoir, ni qu'un seul palier de gouvernement ou qu'un seul palier d'organisme à impliquer. Tous doivent collaborer, s'unir dans une seule voix et faire preuve de force. Nous devons reconnaître qu'il y a des problématiques! Et non pas les nier! Ne pas les minimiser, mais travailler avec une obligation de résultats et s'appuyer sur des convictions traditionnelles. Je crois que nous connaissons tous le pouvoir de ces convictions. »

11. L'honorable Elaine Taylor, ministre responsable, Bureau de promotion des intérêts de la femme, Yukon

« Le Yukon représente ici l'une des plus importantes délégations. Nous sommes quatorze personnes et je crois que c'est louable, compte tenu de la distance à parcourir à partir du point le plus éloigné à l'Ouest du Canada pour se rendre jusqu'ici.

Nous avons réussi à mettre de l'avant une approche pancanadienne avec nos homologues des Territoires du Nord-Ouest, laquelle a réellement permis de mettre en avant-plan les questions touchant le Nord canadien. Le

problème de la violence faite aux femmes est pour nous le plus crucial et nous avons su augmenter le degré de sensibilisation relatif à cette situation.

Le Yukon a sûrement fait preuve d'un leadership incroyable en mettant au grand jour les conditions de vie des femmes autochtones, particulièrement au niveau national et assurément au niveau territorial. »

12. L'honorable Carolyn Bolivar-Getson, ministre responsable du Conseil consultatif sur la condition féminine, Nouvelle-Écosse

« En juin 2005, cinquante femmes Mi'kmaq se sont rencontrées à Millbrook, en Nouvelle-Écosse, pour rédiger des recommandations portant sur chacun des thèmes de ce Sommet. Les sujets abordés ont été discutés au cours des deux derniers jours : la violence faite aux femmes, les femmes et le leadership, la formation des femmes, la préservation de la culture et de la langue.

La province de la Nouvelle-Écosse appuie la cause des femmes Mi'kmaq vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves. Le message-clé lancé au cours des derniers jours fut l'inclusion de tous autour de la table décisionnelle. J'adresse des remerciements particuliers aux femmes qui se sont engagées à bâtir l'avenir. Cet événement est un point tournant de notre histoire et je suis heureuse d'y avoir participé. »

13. Rod Bruinooge, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

« Il me fait plaisir d'être à Corner Brook en votre compagnie. Et je suis fier d'être ici, à titre de politicien métis de Winnipeg. J'aimerais vous transmettre les salutations de notre premier ministre, l'honorable Jim Prentice. Nous sommes heureux d'avoir parrainé ce sommet et de constater qu'il aura une suite dans un proche avenir... Je considère qu'il est essentiel d'écouter les propos des sages rassemblés ici aujourd'hui. Car notre gouvernement accorde une grande importance à la question des droits et des problèmes des femmes autochtones et il a fait des progrès notables en ce sens... Toutes ces questions font partie de nos priorités. Dans l'ensemble, ce que vous avez accompli ici porte déjà le sceau de la réussite et j'aimerais remercier le gouvernement de Terre-neuve-et-Labrador d'avoir permis la tenue d'un événement de cette envergure. Je vous remercie beaucoup. »

14. Brenda Combs, présidente du Cercle national autochtone contre la violence familiale et directrice du Nimkii-Naabkawagan Family Crisis Centre, Sault Ste-Marie, Ontario

« La violence familiale ne fait pas partie de notre culture autochtone, car toutes choses animées y ont toujours cohabité en harmonie et les femmes y

étaient traitées avec respect. À titre de directrice de l'un des refuges subventionnés par AINC, nous serons dorénavant en mesure de prodiguer des soins basés sur une approche holistique dans nos collectivités, et même à nos hommes, tout en continuant à enseigner à nos enfants la façon de ne pas devenir abusé ou abuseur. »

15. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires autochtones, gouvernement du Québec

« Chacun d'entre nous veut aujourd'hui que les choses changent [...], mais chacun d'entre nous, à titre de représentant de nos gouvernements respectifs, porte la responsabilité de fournir aux femmes autochtones les moyens nécessaires pour exprimer leurs besoins, de s'assurer qu'elles seront en mesure d'apporter les changements mis de l'avant avec notre appui [...] et d'exercer un leadership efficace dans leurs propres collectivités. Car aujourd'hui, notre objectif commun est de bâtir un avenir meilleur. »

16. L'honorable Gordon Campbell, premier ministre de la Colombie-Britannique

«...nous nous présentons souvent comme membres des Premières nations ou non membres des Premières nations. Mais je vous ferai remarquer que nous avons davantage en commun. En effet, ceux qui ne sont pas membres des Premières nations, des Métis ou des Inuits ont aussi des mères et des familles. Mon père s'est enlevé la vie. Ma mère était seule pour subvenir aux besoins de ses quatre enfants avec un maigre salaire. Mais ma mère, tout comme vous, était la mère nourricière de sa famille. C'est elle qui nous a fait le don de la confiance en soi. Elle nous disait : « Vous pouvez tout réussir dans la vie. Vous devez être fiers de ce que vous êtes. ». Chacune d'entre vous, comme mère, sœur ou fille, devez transmettre ce principe aux autres filles, garçons, hommes et femmes qui vous entourent. »

17. L'honorable Carmel Robichaud, ministre de la Condition de la femme, gouvernement du Nouveau-Brunswick

« Le problème de la violence faite aux femmes autochtones perdure depuis trop longtemps. Il est grandement temps d'y trouver des solutions pratiques adaptées sur le plan culturel. Au Nouveau-Brunswick, nous avons créé un Comité consultatif sur la violence faite aux femmes autochtones, lequel regroupe des femmes autochtones de plusieurs régions de la province ainsi que des représentants de toutes les organisations autochtones du Nouveau-Brunswick. Ce Comité travaille à l'élaboration d'une stratégie en vue d'une présentation à tous les paliers de gouvernement, incluant les Premières nations. Les échanges se sont concentrés sur trois secteurs-clés : la prévention et la formation, la prestation de services de soutien et le

renforcement des capacités. J'anticipe avec plaisir la présentation de ce rapport afin que nous puissions examiner les recommandations du Comité.

Comme Acadienne, je tiens à vous assurer que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick n'aurait pu survivre sans l'aide des peuples des Premières nations et c'est à mon tour, comme ministre responsable de la Condition de la femme, de donner mon appui aux femmes autochtones en retour de ce qu'elles ont fait pour nous dans le passé. »

18. L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la Condition féminine, Nunavut

« Je suis reconnaissante aux organisateurs de cet événement extraordinaire et à tous les participants pour leurs interventions et les discussions fructueuses qui en ont découlé tout au long du Sommet. Nous avons échangé sur les défis auxquels les femmes autochtones font face au Canada, sans nous attarder sur le travail immense que nous y avons accompli. Car les échanges que nous avons eus ici nous permettront d'orienter clairement nos actions en vue de remédier aux problèmes identifiés à ce Sommet. Plusieurs de ces problèmes existent aussi au Nunavut. Par contre, les femmes de notre territoire sont confrontées à des expériences uniques et à des défis particuliers. Par exemple, nous atteignons le plus haut taux de violence faite aux femmes de tout le pays. Notre gouvernement, et toute notre collectivité, devront donc prendre des engagements fermes pour remédier à ce problème. Or, seul le partage des expériences et des pratiques fructueuses, ainsi que des échanges sur les recommandations, pourront paver la voie à des changements tangibles.

Afin d'enclencher de réels changements, nous devons être capables de faire abstraction du contexte actuel pour mettre en perspective la façon de fournir des services adaptés aux citoyens du Canada. Il est primordial de faire valoir les besoins et les droits des femmes autochtones et d'informer la population sur l'aspect multidimensionnel des défis qui s'offrent à elles. Les politiques et les lois existantes ne doivent pas faire obstacle au processus de résolution. Car nous pouvons tous ensemble faire toute la différence. »

19. L'honorable Joe Handley, premier ministre et ministre des Affaires autochtones, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

« Écouter les interventions m'a porté à réfléchir sur les causes de la misère dans laquelle se trouvent les peuples autochtones depuis quelques décennies, soit la pénurie de logement, la pauvreté, la violence, etc. Or, ces peuples très forts et indépendants vivent ici depuis 20 000 ans. Par conséquent, ces difficultés ne sont pas survenues à cause du fait que nous soyons Autochtones, mais bien parce qu'une bonne partie de notre pouvoir et de notre autorité nous ont été enlevés. Bien des gens ont ainsi cru bien faire,

et les Autochtones du Canada sont de nature très accommodante. Des traités furent donc signés et nous étions disposés au partage – pour cohabiter en paix. Mais nous avons énormément perdu dans le processus et beaucoup trop de personnes en souffrent aujourd’hui.

...De mon point de vue, la pauvreté mène à l’impuissance. Elle mène aussi à la perte de l’estime de soi, à la perte de contrôle de soi, à la frustration, à la perte d’identité, et à bien d’autres états négatifs...

Si j’ai bien écouté ce matin, les femmes autochtones doivent assumer la prestation des programmes de soutien à leurs consœurs et participer à leur élaboration. Elles doivent faire preuve d’un engagement productif et direct, c’est essentiel pour aller de l’avant. Je crois qu’on peut réussir...

Quant à la formation, j’ai commencé ma carrière comme enseignant et je ne peux que vous répéter trois mots : formation, formation, formation. Regardez bien ceux qui réussissent et vous verrez que la formation y est pour quelque chose... Nous devons, comme Autochtones, nous occuper davantage de nous-mêmes puisque personne ne le fera mieux que nous. En dépit de tous les efforts du gouvernement, personne ne veillera mieux sur nous que nous-mêmes. C’est pourquoi nous devons passer aux actes, et pas seulement tenir des discours.

Je tiens à vous remercier, tous et chacun, et vous dire combien ce fut difficile, comme politicien, de simplement écouter pendant deux jours! Je remercie le premier ministre Danny Williams et Beverly Jacobs. Merci infiniment d’avoir organisé cette conférence. »

20. Paula Biggar, MAL, Île-du-Prince-Édouard

« Aînés, premiers ministres, Bev Jacobs, représentants élus, chefs autochtones et tout particulièrement, déléguées. Comme cheffe de la délégation de l’Île-du-Prince-Édouard, je suis honorée d’avoir pu participer à ce Sommet et je suis heureuse d’y avoir été accompagnée par cinq femmes autochtones déterminées.

Je vis dans une région où je suis à même de constater les besoins des femmes autochtones et de leurs familles. Or, j’ai aussi été témoin de changements positifs survenus dans cette collectivité. Le sommet a permis de mettre en évidence le leadership qui s’exerce d’un océan à l’autre. Grâce aux efforts des femmes autochtones, ce sommet a haussé le seuil de l’aide que le gouvernement doit apporter à tous les peuples autochtones. Mais, nous devons collaborer pour relever les défis et réussir ensemble. Nous espérons que ce sommet mènera à des changements durables. Je tiens à remercier le premier ministre Danny Williams et la population de Terre-Neuve de leur générosité. »

21. Pearl Calahasen, MAL, Alberta

« Au nom de la délégation de l'Alberta, de notre premier ministre et de notre gouvernement, je tiens à remercier particulièrement les organisateurs de cette conférence. Les femmes autochtones sont les piliers de nos collectivités. Elles transmettent nos valeurs, éduquent nos enfants et perpétuent notre culture. Comme femmes autochtones, nous devons faire preuve de grande force. J'ai été témoin de force et d'engagement tout au long de cette conférence des deux derniers jours. J'ai bien saisi les messages présentés au fil des interventions et je les transmettrai à mon gouvernement. »

22. Audrey Poitras, Conseil des gouverneurs, Ralliement national des Métis et présidente, Association de la nation métisse de l'Alberta

« Je tiens à vous exprimer combien je suis honorée de participer, avec les représentants des autres paliers de gouvernement et les femmes autochtones, à la formulation de recommandations dont la nature et la portée sont vraiment extraordinaires. En effet, ces recommandations dressent un plan d'action holistique et détaillé en vue de réduire l'écart entre les femmes autochtones et le reste du Canada. La réussite de ce plan implique le partenariat et la réconciliation. Il présente une orientation claire et sans détour et reflète, je crois, les convictions profondes des femmes autochtones. Car l'aspect le plus impressionnant de ce Sommet est selon moi, sans contredit, l'attitude positive des femmes autochtones.

[Ce Sommet] aura été marqué par la volonté d'autonomisation qui s'affermi de plus en plus et que chacun a pu ressentir au fil des interventions. Ce sentiment touche nos cœurs et plus important encore, il guide nos esprits. Je sens ainsi que nous sommes à un carrefour au Canada. Comme plusieurs l'ont exprimé, le statu quo est inacceptable et ne peut durer. Nous devons passer aux actes. Nous avons identifié les défis qui s'offrent à nous, alors, à nous de nous serrer les coudes et de poser les gestes qui s'imposent. Nous n'avons besoin de l'assentiment de personne pour ce faire, ni de celui des gouvernements, car nous avons reçu l'appui de tous autour de cette table, et je crois que c'est juste ainsi. Nous devons aller de l'avant et passer aux actes, car tout immobilisme serait sévèrement jugé. »

23. Chef Rick Simon, chef régional, Assemblée des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse et de Terre-neuve

« Je tiens à remercier le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et l'Association des femmes autochtones du Canada d'avoir organisé cette conférence historique. Je désire rendre hommage à Bev Jacobs pour la détermination dont elle a fait preuve afin que ce projet devienne réalité. Je

désire aussi remercier Kathleen McHugh, présidente du Conseil des femmes de l'APN, et tous les délégués qui ont travaillé si fort à la planification de cet événement après la rencontre des ministres en C.-B. Au cours de ce Sommet, nous avons examiné les problèmes identifiés à Kelowna. Il est clair maintenant que les solutions doivent venir des collectivités elles-mêmes, grâce à l'appui des gouvernements. Nous devons donc renforcer nos capacités et se concentrer là-dessus.

Au cours du Sommet, l'accent a été mis sur les femmes et les enfants. Les recommandations font état de l'inquiétude face à la rédaction de la législation fédérale. À ce sujet, l'APN a investi beaucoup d'efforts au cours de la dernière année pour pallier au vide juridique dans certains secteurs, comme la législation sur les droits de la personne, les biens immobiliers matrimoniaux, le projet de loi C-31 et la citoyenneté. Nous jugeons la situation de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies très préoccupante et elle fait partie de nos priorités absolues. Nous avons plaidé, à l'APN, en faveur de l'analyse comparative entre les sexes et je crois que les recommandations concernant l'adoption d'un cadre conceptuel est crucial. Le Conseil des femmes de l'APN a exercé des pressions pour obtenir l'appui d'Ottawa, il a insisté sur ce sujet au cours du Sommet et l'a fait adopter ici. Maintenant, nous nous devons de voir à sa mise en œuvre. »

24. L'honorable David Ramsey, ministre responsable, Affaires autochtones, Ontario

« Le message que je vous transmets aujourd'hui, c'est que nous devons collaborer. Ces problèmes sont trop importants pour que l'on s'attarde à nos différences. Car nous n'avons pas le droit d'abandonner qui que ce soit dans ce pays, ce qui a malheureusement été le sort des peuples autochtones du point de vue économique et social. Cela n'aurait jamais dû se produire et cette situation fait aujourd'hui la honte de notre pays. Nous devons nous racheter pour éliminer les disparités culturelles et économiques. Nous devons nous assurer que tout citoyen canadien est en pleine possession de sa destinée et qu'en tant que gouvernement, nous lui fournissons les ressources nécessaires. Le temps est venu, le moment est idéal et la volonté en a été exprimée dans cette salle et à travers le pays. »

25. L'honorable Beverley Oda, ministre du Patrimoine canadien et de Condition féminine Canada

« J'ai été heureuse de prendre part, à titre de ministre du Patrimoine canadien et de Condition féminine Canada, au Sommet national des femmes autochtones 2007 et d'y faire votre rencontre. Chacun y a fait preuve d'énormément de créativité, ce qui a fait émerger de nouvelles idées dans un climat rempli d'énergie positive. C'est à travers tous ces éléments réunis que

cet événement a pris toute sa signification pour les femmes autochtones du Canada et c'est la raison pour laquelle il sera déterminant pour leur avenir. Notre gouvernement est profondément préoccupé par les problèmes épineux auxquels sont confrontées les femmes des Premières nations, les Métisses et les Inuites. Nous renouvelons notre engagement à collaborer avec nos partenaires autochtones, ainsi qu'avec les autres paliers de gouvernement, afin de surmonter les obstacles à la pleine participation des femmes autochtones à l'avenir de notre pays. Mes collègues et moi attendons avec grand intérêt le bilan de ce Sommet qui guidera nos futures orientations en vue d'appuyer les femmes autochtones, leurs familles et leurs collectivités. »

CONCLUSION

Le Sommet national des femmes autochtones a constitué un événement historique, puisque c'est le tout premier sommet organisé pour les femmes autochtones du Canada. L'événement a permis à ces dernières non seulement de se rassembler, mais aussi de mettre en commun des points de vue collectifs en vue d'énoncer le besoin des femmes autochtones dans nos collectivités, d'identifier des pistes de solutions et de planifier les gestes à poser. Un autre aspect du succès de ce sommet est le partenariat à long terme conclu avec les gouvernements.

Les recommandations contenues dans ce rapport constituent la première étape vers la restauration d'une aide à long terme pour les femmes autochtones, ainsi que vers la mise en œuvre de solutions nouvelles aux problèmes nationaux propres à ce millénaire. Le temps est venu de passer aux actes et tous les gouvernements ont un rôle unique et primordial à jouer dans toutes les étapes de ce processus.

Ce Sommet recommande que tous les paliers de gouvernement et toutes les organisations en position de leadership mettent en œuvre des actions de premier plan pour permettre aux femmes autochtones de remplir leurs promesses. La mise en route immédiate d'un plan d'action générera des retombées importantes pour la nation au cours des prochaines décennies. Voilà donc en quoi consistent les possibilités, ainsi que les défis, qui s'offrent à nous.

En conséquence, nous exhortons le gouvernement du Canada, ceux des provinces et des territoires ainsi que les organisations autochtones à mettre en œuvre des solutions pratiques et tangibles à ces problématiques. Leur résolution doit s'inscrire dans les objectifs principaux de tous les paliers de gouvernement et dans toutes les sphères de compétence. C'est vital pour le pays, et ce doit être examiné en priorité avant de mettre en œuvre des solutions. Car nous devons d'abord donner les moyens aux femmes autochtones de renforcer leurs capacités afin qu'elles puissent à leur tour bâtir des collectivités fortes. Ce Sommet trace ce parcours très prometteur.

Nous nous réjouissons de l'annonce de l'octroi d'un budget de près de 56 millions de dollars sur une période de cinq ans par l'Honorable Beverly Oda, ministre du Patrimoine canadien et ministre de Condition féminine Canada, au nom de l'Honorable Jim Prentice, afin de couvrir les frais d'opération de refuges existants offrant des services de prévention et de protection adaptés aux besoins des femmes autochtones, des enfants et des familles résidant dans les réserves. De cette subvention, une somme de 2,2 millions de dollars sera allouée pour la construction d'un maximum de cinq nouveaux refuges par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre de son Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

Nous attendons avec impatience de vous rencontrer de nouveau à Yellowknife en 2008, où le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest nous convie à titre d'hôte du 2^e Sommet national des femmes autochtones. Voilà qui nous permettra de progresser dans notre quête de solutions sur les problèmes de fonds des femmes autochtones.

ANNEXE 1

Documents d'orientation présentés au Sommet national des femmes autochtones

Condition féminine Canada

- [Les femmes autochtones : Un document d'information sur les problèmes](#)
- [Compte rendu du Forum sur la politique concernant *Les femmes autochtones et la violence : Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé*](#)

Terre-Neuve-et-Labrador

- [Violence Prevention Efforts Get an Infusion of Funding \(*De nouveaux investissements dans la prévention de la violence* – en anglais seulement\)](#)
- [Taking Action Against Violence 2006 - 2012 \(PDF\) \(*La lutte contre la violence 2006 - 2012* – en anglais seulement\)](#)
- [Aboriginal Women's Conference March 13-15, 2006 \(PDF\) \(*Conférence sur les femmes autochtones, 13 au 15 mars 2006* – en anglais seulement\)](#)
- [Aboriginal Women's Conference November 23-26, 2006 \(PDF\) \(*Conférence sur les femmes autochtones, 23 au 26 novembre 2006* – en anglais seulement\)](#)

Women of the Métis Nation

- [Policy Paper on Violence Against Metis Women \(PDF\) \(*Document d'orientation sur la violence contre les femmes métisses* – en anglais seulement\)](#)
- [Health Policy Paper \(PDF\) \(*Document d'orientation sur la santé* – en anglais seulement\)](#)
- [Education Policy Paper \(PDF\) \(*Document d'orientation sur l'éducation* – en anglais seulement\)](#)
- [Traditional Knowledge Policy Paper \(PDF\) \(*Document d'orientation sur les connaissances traditionnelles* – en anglais seulement\)](#)

Inuit Tapiriit Kanatami

- [Protecting the Environment \(PDF\) \(*La protection de l'environnement* – en anglais seulement\)](#)
- [Inuit Health and Wellness \(PDF\) \(*La santé et le bien-être des Inuits* – en anglais seulement\)](#)
- [Law and Justice \(PDF\) \(*Le droit et la justice* – en anglais seulement\)](#)
- [Revitalizing & Strengthening Culture and Language \(PDF\) \(*Revitalisation et renforcement de la culture et de la langue* – en anglais seulement\)](#)
- [Poverty and Child Welfare \(PDF\) \(*La pauvreté et les services à l'enfance* – en anglais seulement\)](#)

Pauktuutit Inuit Women of Canada

- [Protecting the Environment \(PDF\) \(*La protection de l'environnement* – en anglais seulement\)](#)
- [Strengthening Inuit Families \(PDF\) \(*La consolidation des familles inuites* – en anglais seulement\)](#)
- [Culturally Relevant Gender Based Analysis \(PDF\) \(*L'analyse comparative entre les sexes culturellement significative* – en anglais seulement\)](#)
- [Keepers of The Light – Inuit Women's Action Plan \(PDF\) \(*Keepers of the Light – Plan d'action pour les femmes inuites* – en anglais seulement\)](#)

- [Highlights of Early Child Development \(ECD\) Related Activities](#) (PDF) (*Faits saillants des activités liées au développement de la petite enfance* – en anglais seulement)
- [Corrections](#) (PDF) (*Les services correctionnels* – en anglais seulement)
- [Equality and Empowerment](#) (PDF) (*Égalité et renforcement de l'autonomie* – en anglais seulement)
- [Language and Culture in Approaches to Programming](#) (PDF) (*La langue et la culture dans l'élaboration des programmes* – en anglais seulement)
- [Urban Inuit - A Woman's Perspective](#) (PDF) (*Les Inuits en milieu urbain – Une perspective féminine* – en anglais seulement)
- [Poverty](#) (PDF) (*La pauvreté* – en anglais seulement)
- [An Overview of Risks and Opportunities in Family Violence and Abuse Prevention in Inuit Communities](#) (PDF) (*Aperçu des risques et des possibilités en matière de prévention de la violence familiale et des mauvais traitements dans les collectivités inuites* – en anglais seulement)
- [An Overview of Risks and Opportunities in Inuit Sexual Health](#) (PDF) (*Aperçu des risques et des possibilités en matière de santé sexuelle des Inuits* – en anglais seulement)
- [An Overview of Risks and Opportunities in Economic Development](#) (PDF) (*Aperçu des risques et des possibilités en matière de développement économique* – en anglais seulement)

Association des femmes autochtones du Canada

- [Biens immobiliers matrimoniaux - Exposé](#) (PDF)
- [Abrogation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et les méthodes traditionnelles de guérison](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones, la santé génésique, la profession de sage-femme et les maisons de naissance](#) (PDF)
- [Analyse comparative entre les sexes adaptée sur le plan culturel](#) (PDF)
- [Biens immobiliers matrimoniaux – Exposé](#) (PDF)
- [Violence subie par les femmes et les filles autochtones](#) (PDF)
- [L'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et la paternité non déclarée](#) (PDF)
- [Droits humains internationaux – Normes et instruments pertinents pour les femmes autochtones](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et les gangs](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et la justice réparatrice](#) (PDF)
- [Revitalisation des systèmes matrilineaires, matriarcaux et égalitaires](#) (PDF)
- [Aboriginal Women And Partnerships](#) (PDF) (*Les femmes autochtones et les partenariats* – en anglais seulement)
- [Les femmes autochtones détenues sous responsabilité fédérale](#) (PDF)
- [Comprendre l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et le système de justice au Canada](#) (PDF)
- [Strategies to Address Child Welfare](#) (PDF) (*Stratégies visant les services à l'enfance* – en anglais seulement)
- [Aboriginal Women and Self-Determination](#) (PDF) (*Les femmes autochtones et l'autodétermination* – en anglais seulement)
- [Les femmes autochtones et l'environnement](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et le projet de loi C-31](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et l'itinérance](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et la Convention sur la diversité biologique](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et le changement climatique](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et la gestion des déchets nucléaires](#) (PDF)
- [Les femmes autochtones et les espèces en péril](#) (PDF)

Congrès des Peuples Autochtones

- Theme One: Health, Safety & Wellness (PDF) (*Thème 1 : Santé, sécurité et bien-être – en anglais seulement*)
- Theme Two: Equity & Empowerment (PDF) (*Thème 2 : Égalité autonomisation – en anglais seulement*)
- Theme Three: Strength, Balance & Honour (PDF) (*Thème 3 : Force, équilibre et honneur – en anglais seulement*)

Assemblée des Premières Nations

- Policy Recommendations June 2007 (PDF) (*Recommandations stratégiques – Juin 2007 – en anglais seulement*)

Territoires du Nord-Ouest

- Status of Women Council (*Conseil sur la condition de la femme – en anglais seulement*)
- Native Women's Association of the N.W.T. (*Association des femmes autochtones des T.N.-O. – en anglais seulement*)
- Department of Executive (*Ministère de l'Exécutif – en anglais seulement*)
- Violence Against Women in the NWT A Way Forward (PDF) (*La lutte contre la violence faite aux femmes aux T.N.-O. – Allons de l'avant – en anglais seulement*)

Association nationale des centres d'amitié

- Urban Aboriginal Women: Social Determinants of Health and Well-Being (PDF) (*Les femmes autochtones en milieu urbain : Déterminants sociaux de la santé et du bien-être – en anglais seulement*)

ANNEXE 2

SYNOPSIS DES COMMUNICATIONS DU SOMMET

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Des représentants des médias de nombreux radiodiffuseurs étaient sur les lieux à Corner Brook, T.-N., pour couvrir le déroulement du tout premier Sommet national des femmes autochtones. La Société Radio-Canada, TV Atlantic, CTV de St. John's, la radio de Radio-Canada, ainsi que des journalistes de la presse provinciale ont couvert l'événement. La Presse canadienne a tenu des conférences de presse à toutes les heures à travers le pays, pendant les manchettes.

Nous avons jugé important d'informer les médias de la tenue du Sommet au moins deux mois à l'avance afin de leur donner le temps nécessaire pour coordonner leurs effectifs et établir leurs priorités. Cette approche a donné les résultats escomptés.

Une communication directe avec les médias, et préalable à la tenue du Sommet, s'est également avérée fructueuse en permettant de réaliser des entrevues et de sensibiliser l'auditoire à la tenue du Sommet. La présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, Beverley Jacobs, a privilégié cette approche et accordé au moins trente-cinq entrevues avant, pendant et après le Sommet.

MESSAGES

Le sous-comité des communications du Sommet a présenté plusieurs points fondamentaux dans des messages généraux qui avaient reçu l'aval des gouvernements et des organisations autochtones nationales. De la même façon, les représentants du gouvernement et des organisations autochtones nationales ont été encouragés à rédiger leurs propres messages-clés pour présenter leurs points de vue ou insister sur certains aspects qu'ils désiraient traiter dans le cadre du Sommet. Cette approche a permis de diffuser des messages homogènes et de donner de la visibilité aux groupes désireux de rencontrer les médias.

VIDÉOCONFÉRENCES

Cet événement de portée historique a été diffusé avec succès sur Internet grâce à la technologie de vidéoconférence qui a permis à ceux qui ne pouvaient assister au sommet de le regarder.

SITE INTERNET

Les exposés de principes et les recommandations du Sommet ont été téléchargés sur le site Internet de l'événement pour une plus grande diffusion. Une fonction a également été installée permettant aux internautes de transmettre directement à l'organisation leur rétroaction sur les recommandations. Le site Internet contribuera à maintenir la communication avec le public qui pourra ainsi être informé des progrès réalisés, ce qui nous aidera également à identifier les lacunes, dans l'attente du prochain Sommet.

De plus, chacune des organisations autochtones nationales a conçu sa propre page sur le site Internet du Sommet, comprenant un hyperlien sur la page d'accueil hébergée en ce moment par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, mais dont l'hôte sera éventuellement le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, responsable de l'organisation du 2^e Sommet national des femmes autochtones.

SOUS-COMITÉ DES COMMUNICATIONS

L'équipe responsable des communications était formée de membres de toutes les organisations autochtones nationales, du gouvernement de T.-N. et de représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Dès le mois de mars, le groupe est demeuré en contact grâce à des appels conférences afin de planifier tous les aspects de l'organisation du Sommet, comme les communications, les installations techniques, la création du site Internet et du logo. L'équipe est rapidement devenue homogène et solidaire face aux défis et aux objectifs que comportait ce projet.